

INDICATEUR

1882

PARCS ET TRAVERSEES, Commission
Rapports et dossiers

SQUARE SAINT-LOUIS

I N D I C A T E U R

SQUARE SAINT-LOUIS

- 1848 21 juin - La Commission de l'Aqueduc rappelle le fait que le réservoir existant, situé dans les étages supérieurs de l'hôtel de ville, rue Notre-Dame Est, (côté sud, à l'est de la rue Bon-Secours) ne suffit plus pour l'alimentation de la population montréalaise.
La Commission préconise la construction d'un nouveau réservoir que l'on pourrait creuser quelque part en amont de la rue Sherbrooke.
- " " 4 août - L'emplacement choisi pour l'établissement du nouveau réservoir est situé au Côteau Baron (ou Barron ou Côte à Barron). M. Alexandre Delisle est le propriétaire de ce terrain.
- " " 2 septembre - La Ville de Montréal fait l'acquisition de l'emplacement susdit que lui a offert M. Delisle et qui est situé à l'ouest de la rue Saint-Denis et au nord de la rue Sherbrooke. (La Ville devait plus tard convertir cet emplacement en parc public sous le nom de square Saint-Louis)
Par cette transaction, M. Delisle s'engage à ouvrir deux rues, d'une largeur chacune de trente pieds, dont une première au nord et la seconde au sud de l'emplacement vendu.
Il est entendu que les résidences qui s'élèveront en bordure de ces deux nouvelles voies seront de pierre et de brique.
- " " 5 septembre - M. Michel McDonald obtient le contrat pour la construction, sur le terrain précité, d'un réservoir pour l'Aqueduc de Montréal. Ce réservoir aura dix pieds de profondeur.
- " " 25 septembre - Notes historiques par M. Hector Berthelot sur la construction du nouveau réservoir qui contiendra 3,120,000 gallons.
- 1851 26 juin et 1 juillet - Au cours d'une fête champêtre dans le voisinage du nouveau réservoir, celui-ci reçoit le nom de "Jean-Baptiste".

SQUARE SAINT-LOUIS

1884 Patinoire
22 octobre - On demande le permis d'ouvrir une patinoire au square Saint-Louis.

1885 Relevé des fontaines publiques acquises par la Ville et dont vraisemblablement l'une d'entre elles a été subséquemment installée au réservoir du square Saint-Louis.

"" 16 juin - M. Driscoll aimerait voir la Ville de Montréal renouveler le permis, accordé l'année précédente, de faire naviguer des bateaux-jouets sur le bassin du square Saint-Louis.

1892 8 août - M. Louis Perron, ingénieur, offre à la Ville d'apposer à la fontaine du square Saint-Louis un dispositif qui aurait pour effet de la rendre lumineuse.

1893 16 novembre - Les propriétaires d'immeubles situés en bordure du parc demandent à la Ville de faire cimenter le lit du réservoir de manière à empêcher les fuites de l'eau dont la pénétration avancée dans le sol met en danger les fondations des bâtisses avoisinantes.

Le 25 mai 1894, l'Inspecteur de la Voirie donne à entendre que l'épaisseur de la nappe d'eau dans le réservoir a été réduite à trois pieds (elle était de 10 p~~ieds~~ anciennement) et que l'eau repose sur un fonds de glaise ce qui protège suffisamment le réservoir contre toute fuite d'eau vers ~~l'ext~~ les terrains avoisinants.

SQUARE SAINT-LOUIS

1894 12 mars - La Ville est priée d'ériger une fontaine publique nouvelle au centre du réservoir.

1903 2 novembre - Les contribuables du voisinage du parc reviennent à la charge pour obtenir que le fond du réservoir soit fait de ciment.

Les autorités municipales, sur recommandation de la Commission de l'Aqueduc, prennent la décision de faire cimenter le lit du réservoir du square Saint-Louis.

Le contrat pour l'exécution du travail ci-dessus est adjugé à MM. Bertrand & Chagnon au coût de \$3,300.

1904 14 mars - La Ville accorde au Comité du monument Crémazie, l'autorisation d'élever, sur le square Saint-Louis, un monument à la mémoire du poète Canadien Octave Crémazie. La Ville souscrit une somme de \$1,000 pour l'érection du monument, lequel est dévoilé le 24 juin 1906.

SQUARE SAINT-LOUIS

- 1914 15 juillet - Clôture en fer autour du bassin.
Le Bureau des Commissaires accepte la soumission
de la Compagnie de Fer Ornamental Dupré pour la
construction d'une clôture en fer forgé autour
du bassin du square Saint-Louis. Prix total:
\$2,057.00
- " 1er janvier - Un incendie détruit des bâtisses
situées sur le côté sud du square Saint-Louis.
- 1918 12 décembre - Quantité d'eau déposée dans le réservoir
et nombre de gallons déversés par la fontaine publique.
- 1924 4 septembre - Crédit de \$8,000 pour réfection du fond
ainsi que pour la reconstruction des murs du réservoir.
Erection projetée d'une nouvelle fontaine.
- 1926 27 mai - Les Israélites de Montréal demandent la per-
mission d'ériger à la place du monument Crémazie un
monument à la mémoire d'Oscar N. Strauss.
- " 9 juin - La Société Saint-Jean-Baptiste demande qu'un
emplacement soit réservé dans le square Saint-Louis
pour l'érection d'un monument à la mémoire de Louis
Fréchette.
Le Comité Exécutif se rend à cette demande.

SQUARE SAINT-LOUIS

Rue Ernest ci-après
Square Saint-Louis, (côté nord)

1881 12 sept. - Rues Ernest et Albina
A la demande de propriétaires des rues Laval et St-Denis, la Ville accepte de prendre possession du terrain que lui offre, à titre gratuit, la succession Delisle (De Lisle) pour l'ouverture de deux rues en bordure du square Saint-Louis.

La voie située au nord du square aura une largeur de 45 pieds et on l'appellera rue Ernest. La voie située au sud du square aura une largeur similaire et prendra le nom d'Albina.

Opinion émise par l'avocat de la succession DeLisle, M.Barnard, sur les exemptions d'impôt dont la succession devrait bénéficier touchant les travaux publics qui s'exécuteront dans ces rues

1882 12 juin - Rue Ernest.
Un propriétaire ayant demandé la pose d'un égout dans cette rue, l'Inspecteur-adjoint de la Voirie rappelle que cette rue a été cédée à la Ville le 5 décembre 1881 à la suite d'une entente avec les Autorités municipales conclue en accord avec les dispositions d'un autre arrangement notarié conclu entre les Autorités municipales et M.Delisle en 1846.

Il appert que la Ville devra construire l'égout demandé à ses propres frais.

" 12 juillet - Protêt servi à la Ville à la demande de M.S.D.Joubert qui réclame la construction immédiate d'un égout dans cette rue.

" 11 septembre - Crédit de \$720. pour la construction d'un égout en brique dans la rue Ernest.

1883 3 septembre - M.J.-B. Saint-Louis réclame vivement la construction d'un trottoir dans la rue Ernest.

" 10 septembre - A la demande des propriétaires riverains, le Conseil municipal décide de construire un trottoir en bordure nord de la rue Ernest.

Croquis indiquant le nom des propriétaires.

SQUARE SAINT-LOUIS

Rue Ernest, ci-après
Square Saint-Louis (Côté nord)

1885 Liste des propriétaires et des locataires, rue Ernest.

1894 10 septembre - Pavage
Crédit de \$9,300 pour paver la rue Ernest entre
l'avenue Laval et la rue Saint-Denis.

Surface en asphalte posée par MM. Bastien et
Valiquette.

1898 3 juin - Pavage
Entente entre la Ville et les entrepreneurs Bastien et
Valiquette pour ce qui regarde la réparation de la
surface asphaltée de la chaussée, rues Ernest et Albina.

1900 3 juillet - MM. Bastien et Valiquette répareront la
surfacende la chaussée en accord avec les dispositions
de l'entente conclue entre eux et les autorités municipi-
pales le 20 septembre 1898.

02

SQUARE SAINT-LOUIS

Rue Albina, ci-après

Square Saint-Louis (Côté sud)

1881

12 septembre

À la demande de propriétaires des rues Laval et St-Denis, la Ville de Montréal accepte de prendre possession du terrain que lui offre, à titre gratuit, la succession DeLisle pour l'ouverture de deux rues en bordure du square Saint-Louis.

La voie située au nord du square aura une largeur de 45 pieds et on l'appellera rue Ernest. La voie offerte au sud dudit square aura une largeur similaire et prendra le nom d'Albina.

Opinion émise par l'avocat de la succession DeLisle, M. Barnard, sur les exemptions d'impôt dont la succession devra bénéficier en ce qui aura trait, dans l'avenir, aux travaux d'ordre public exécutés dans les rues Albina et Ernest.

Les pièces justificatives ci-dessus sont au dossier ci-joint relatif à la rue Ernest.

SQUARE SAINT-LOUIS

Rue Albina, ci-après
Square Saint-Louis (Côté sud)

1884 28 avril - Egout
Le Conseil municipal décide de faire construire un
égout en briques rue Albina

1885 Liste des propriétaires ainsi que des locataires,
rue Albina.

1893 28 juin - Pavage. Crédit de \$10,000 pour posage
d'un pavage en asphalte rue Albina.

" 31 juillet - Crédit de \$1,481 voté par le Conseil muni-
cipal pour la construction d'un trottoir rue Albina.

Subséquentement, le 11 septembre 1893, la Commission
de Voirie demande la construction d'un trottoir au coût
de \$2,536., rue Albina, côté nord, c'est-à-dire en
bordure du square Saint-Louis, mais le Conseil muni-
cipal refuse d'accéder à cette demande.

1898 3 juin - Entente entre la Ville de Montréal et les
entrepreneurs Bastien et Valiquette touchant la ré-
partition de la surface en asphalte de la
chaussée des rues Albina et Ernest.

Voir le dossier ci-annexé
relatif à la rue Ernest.

1900 3 juillet - MM. Bastien et Valiquette répareront la
surface de la chaussée selon les dispositions de
l'entente du 20 septembre 1898.

Voir le dossier ci-annexé
relatif à la rue Ernest.

SQUARE SAINT-LOUIS

Kiosques pour vente de bonbons, liqueurs, etc.

1890 23 avril - Un permis est accordé à M. Guillaume Deschêne pour l'ouverture d'un kiosque où se vendront des fruits, bonbons, etc., au square Saint-Louis.

1898 20 mai - Il est de nouveau question de l'ouverture d'un kiosque au square Saint-Louis.

Le kiosque qui était à cet endroit a disparu depuis quelques années.

1900 27 avril - Permission est accordée à M. Nap. Perron d'ouvrir un kiosque pour vente de rafraîchissements au square Saint-Louis.

En 1901, M. Moïse Perron, père du précédent, obtient le privilège de remplacer son fils au kiosque, angle de la rue du square Saint-Louis (nord) et de la rue Saint-Denis.

1910 21 septembre - M. A. Vaillancourt transporte à M. Avila Péladeau le permis de tenir un kiosque pour vente de friandises au square Saint-Louis.

1914 En 1914, M. Péladeau était encore locataire de cette petite construction.

SQUARE SAINT-LOUIS

Ecole Aberdeen

- 1895 11 février - Extrait d'un acte d'échange passé le 11 février 1895 par lequel Mlle Philomène Charlotte Cherrier et Dame Veuve Denis Henri Sénécal cèdent à la Commission des Ecoles Protestantes certains lots situés rue Saint-Denis en échange desquels ces dames obtiennent d'autres terrains ayant front rues Sherbrooke, Saint-Dominique et Saint-Hypolite sur lesquels se trouvent des constructions scolaires.
- 1896 Septembre; ouverture de l'école Aberdeen.
Notes additionnelles.

1882

PARCS ET TRAVERSESES,
Commission
Rapports et dossiers

DOSSIERS GROUPES

PARCS ET TRAVERSESES, Commission
Rapports et dossiers

623 ✓

685 ✓

860 ✓

1142 ✓

1882

1883 ✓

2065 ✓

AQUEDUC, Commission
Rapports

1904 année - 222 ✓

AQUEDUC, Commission

Dossiers divers

1892 année - 259 ✓

Feuille suivante

DOSSIERS GROUPES

VOIRIE, Commission

Rapports adoptés

1880 année - 16 ✓

(rue Ernest)

1881 année - 22 ✓

1882 année - 14 ✓

1883 année - 33 ✓

1894 année - 84 ✓

1894 année - 102 ✓

1898 année - 21 ✓

1900 année - 53 ✓

(rue Albina)

1893 année - 87 ✓

1893 année - 96 ✓

VOIRIE, Commission

Requêtes et lettres

1882 année - 119 ✓

" " - 154 ✓

" " - 132 ✓

" " - 155 ✓

1883 année - 156 ✓

" " - 208 ✓

1884 année - 282 ✓

1885 année - 110 ✓

1890 année - 106 ✓

1898 année - 115 ✓

BUREAU DES COMMISSAIRES

Dossiers

2923 ✓

VOIRIE, Commission

Rapports non adoptés

1893 année - 20 ✓

CONSEIL

3ième série

Rapports et dossiers

18,643 ✓

23,070 ✓

24,400 ✓